



Titre Professionnel

Chef de chantier Travaux Publics Routes et Canalisations (Niveau 4)



Le métier

Le chef de chantier travaux publics routes et canalisations est responsable de l'organisation et de l'exécution des chantiers qui lui sont confiés, dont il assure la productivité, la qualité et la sécurité, dans le respect des règles de protection de l'environnement.

Ces chantiers peuvent concerner le terrassement, l'assainissement routier, la construction de routes et de voirie urbaine, l'assainissement d'agglomération (eaux pluviales et eaux usées), la distribution d'eau potable, l'irrigation et les réseaux secs tels que l'alimentation électrique souterraine, l'éclairage public, les télécommunications. A partir de documents techniques et de consignes orales et écrites, il participe à la préparation des chantiers qui lui sont confiés.

Il encadre une équipe de trois à dix personnes et dispose souvent d'un matériel coûteux pour mener à bien ces réalisations. Il intègre dans son activité les consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé) s'il existe, sinon du plan de prévention. Il réalise également des travaux administratifs (pointage du personnel, compte rendu, rédaction de constats de travaux) et de gestion (préparation de chantier, rapport de chantier, réception et contrôle des approvisionnements et des livraisons, élaboration du budget prévisionnel, participation au suivi financier et ajustement de la production, suivi de planning, fiches qualité).

Il suit la gestion de son chantier par l'analyse des résultats d'avancement et de chiffrage des ouvrages réalisés. Il doit être apte à prendre des décisions techniques en adaptant, si nécessaire, l'organisation de son chantier.

Métiers visés

- Chef de chantier
- Assistant chef de chantier

Environnement de travail

- Entreprises de travaux publics des domaines de la route ou des réseaux enterrés
- Entreprise de bâtiment et travaux publics (terrassement, construction et rénovation de voiries ...)
- Les services de voirie des collectivités locales



Prérequis

- Niveau 3 acquis (CAP/BEP) dans le secteur du BTP ou Expérience minimum de 2 ans dans le secteur du BTP
- Word/Excel (niveau standard)
- Bonne expression écrite et orale



Public visé

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Poursuite d'étude
- Reconversion professionnelle
- Personne en situation d'handicap



Modalités pédagogiques

Rythme de l'alternance :
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprise



Durée

819h en formation
Durée du contrat en apprentissage / ou de professionnalisation : 17 mois

Document mis à jour le 20/11/2023

Programme de formation

Activité Type I - Diriger des chantiers de terrassements

Compétences

- Assurer les missions d'un "encadrent" de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation
- Préparer et organiser le travail des équipes de terrassements.
- Faire réaliser par ses équipes des chantiers de terrassements.
- Réaliser les opérations de fin d'un chantier de terrassements.

Activité Type II - Diriger des chantiers de canalisations

Compétences

- Assurer les missions d'un "encadrant" de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation
- Préparer et organiser le travail des équipes de pose de canalisations.
- Faire réaliser par ses équipes la poses de canalisations.
- Réaliser les opérations de fin d'un chantier de canalisations.

Activité Type III - Diriger des cahntiers de routes et de voirie urbaine

Compétences

- Assurer les missions d'un "encadrant" de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation.
- Préparer et organiser le travail des équipes de construction de routes et de voirie urbaine.
- Faire réaliser par des équipes la construction de routes et de voirie urbaines
- Réaliser les opération de fin de chantier de routes et de voirie urbaine.

Modalités d'évaluation

- Évaluation formatives des savoirs et savoir-faire en cours de formation et à l'issue des séquences
- Évaluation sommatives en cours de formation qui concourent à évaluer les compétences constitutives des activités. Les évaluations en cours de formation s'appuient sur des situations de formation propices à l'évaluation des compétences tout au long du parcours de formation. Elles évaluent les savoirs, savoir-faire techniques, relationnels et organisationnels constitutifs d'une ou de plusieurs compétences de l'activité concernée.



Dates

Entrées/Sorties permanentes

2023/2024

27/11/2023

15/07/2024

02/01/2025

Les nouvelles entrées se font en début d'activité type

Conditions tarifaire

7 600€ (à charge de l'OPCO de l'entreprise d'accueil pour l'Alternance)

Prix donné à titre indicatif. Le coût de prise en charge peut différer selon le dispositif mobilisable

Le salaire des apprentis varie en fonction de l'âge, et de l'année d'exécution du contrat

Délais d'accès

3 mois



Validation par blocs de compétences

Possibilité pour chacune des Activités Types



VAE

Possibilité de certification par voie de la Validation des Acquis de l'Expérience

Modules complémentaires

- Module "Technique de Recherche d'emploi"
- Module "Intégrer une démarche citoyenne"
- Journées d'individualisation
- Journée "Promotion Poursuite d'Etudes"

Accès à la formation

Afin de vous inscrire à la prestation de formation, le dispositif d'accès suivant peut être appliqué :

- Entretien individuel de conseil en formation
- Entretien d'évaluation des acquis
- Information Collective
- Dossier de formation

Les parcours de formation peuvent être adaptés selon votre profil - à définir avec l'équipe pédagogique

Modalités de certification

- Réalisation d'un dossier professionnel en amont de la formation
- Mise en situation professionnelle à partir d'une étude de cas
- Entretien technique avec le jury à l'issue de la mise en situation
- Entretien final et évaluation du dossier professionnel par le jury

Équivalence du dispositif :

- Absence d'équivalence

Poursuite d'études

- A l'issue de l'obtention de votre Titre Professionnel, vous pouvez compléter votre formation avec les cursus suivants:
- BTS Travaux publics
- Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics
- DUT génie civil - construction durable parcours travaux bâtiment
- Licence professionnelle métiers du BTP : génie civil et construction
- Bachelor travaux publics
- Bachelor chef de projet du bâtiment en économie de la construction



Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour nous permettre d'adapter votre parcours. Renseignez-vous auprès de notre Référent Handicap : BANLIAT Antoine : 06.92.04.29.69



Indicateurs de résultats

Taux de réussite : N/A
Taux de réussite en VAE : N/A
Taux d'insertion à 6 mois : N/A
Taux de poursuite d'étude : N/A
Taux d'interruption : N/A
Nombre de stagiaire : N/A
Nombre d'apprentis présents à l'examen : N/A
Taux de satisfaction : N/A

Mise à disposition des différents indicateurs sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Contacts



Mr Antoine BANLIAT
Gérant / Formateur d'Adultes
06.92.04.29.69

Mme GONZALEZ Laurène
Responsable Pédagogique
06.93.22.56.09

Mr Camille CHECKOURI
Coordinateur Pédagogique
06.93.99.87.33

contact@neovrd.re

Document mis à jour le 20/11/2023

